



FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS  
DES RÉÉDUCATEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## DISCOURS D'OUVERTURE OFFICIELLE

**Monsieur le Conseiller chargé de l'AIS, représentant Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,  
Monsieur le Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle,  
Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et Maire de Nancy,  
Madame la Maire de Vandœuvre,  
Monsieur le Président du Conseil Pédagogique, représentant Monsieur le Doyen de la faculté,  
Madame la Présidente de l'AREN 54,  
Mesdames, messieurs,  
Chers collègues et chers amis,**

Tous les professionnels de l'enfance sont concernés par le domaine du langage : puéricultrices, enseignants, rééducateurs, psychologues, médecins, psychanalystes, orthophonistes... Nous savons tous l'importance de la maîtrise du langage dans la réussite scolaire et sociale ainsi que la relation qui existe entre les difficultés de langage et l'échec à l'école.

Mais de quoi parlons-nous quand nous disons langage ? Articulation, compréhension, sens, communication ? Au contact quotidien des enfants rencontrant des difficultés à l'école, les rééducateurs ont depuis longtemps travaillé cette question et le thème de notre congrès montre que nous désirons approfondir encore la réflexion.

La question du langage s'est trouvée au premier plan de l'actualité, cette année. Durant toute la période qui a précédé la publication du rapport sur la dyslexie et la dysphasie, nous avons ressenti une forte pression de certains milieux médicaux et des associations de parents d'enfants dyslexiques. Dès janvier 2000, sollicitée par M. Jean-Charles Ringard, auteur de ce rapport, la FNAREN proposait de développer une véritable politique préventive des difficultés d'apprentissages des langages oral et écrit, et pour cela, de se placer dans une perspective de prévention et non de dépistage, sans médicalisation systématique des difficultés scolaires. Nous avons souligné la difficulté de percevoir, dès les premières années de l'école maternelle, les limites entre les difficultés d'apprentissage et les troubles relevant du soin. En juillet 2000, le rapport « A propos de l'enfant dysphasique et de l'enfant dyslexique » fut rendu public. Nous trouvons, dans ce rapport, des chiffres officiels clairement énoncés. Les chercheurs s'accordent pour chiffrer de 4 à 5 %, les enfants présentant des troubles du langage dont 1% des troubles sévères. Ne laissons plus dire, comme cela a pu être fait ces dernières années, que 20% d'enfants en difficulté dans les classes pourraient être dyslexiques. Ce rapport et le plan qui a suivi concernent des enfants atteints de troubles avérés mais la majorité des difficultés dans la maîtrise du langage doit être prise en charge, en premier lieu par l'école. Celle-ci doit continuer à apporter des réponses diversifiées, sous la forme d'aides différenciées pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves.

Nous pensons que l'évaluation du niveau de langage des enfants d'une classe relève de la compétence de l'enseignant de la classe, aidé, si besoin est, des personnels des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Lorsqu'un trouble est suspecté, le partenariat, avec les médecins ou autre professionnel qualifié, s'impose. Nous tenons à souligner l'importance des médecins scolaires et de PMI, à ce moment-là bien-sûr, mais aussi à chaque fois que l'exercice de la médecine est nécessaire aux enfants dans l'école. Nous avons, avec satisfaction, entendu M. le Ministre de l'Éducation, affirmer que « tous les enfants qui ont des difficultés d'apprentissages ne sont pas porteurs de troubles » et qu'il était en désaccord avec le dépistage

systématique. Il ajoutait que « tout diagnostic précipité peut entraîner une stigmatisation qui compromettrait l'avenir scolaire voire social de l'enfant »

Lors du colloque « Risquer la prévention » en juin dernier, M. Jean-Louis Brison, Conseiller technique chargé de l'AIS auprès du Ministre, parmi nous aujourd'hui, en a énoncé les différentes étapes : un premier repérage sera fait par les enseignants de maternelle, puis des échanges avec les personnels des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté permettront de croiser les regards. Enfin, pourra avoir lieu un dépistage ciblé sous forme d'une investigation plus poussée pour certains enfants ou pour un groupe d'élèves avec des outils adaptés. Nous savons qu'actuellement, des expériences dans certains départements ne vont pas dans ce sens et qu'un travail de recadrage des actions déjà engagées sera nécessaire. Nous devons donc continuer à être vigilants.

La circulaire sur la préparation de la rentrée 2001 préconise « d'organiser des partenariats et de veiller à leur qualité ». Nous, rééducateurs savons le faire, en collaboration avec nos collègues de réseau. Dans de nombreux endroits, déjà, des liens se sont tissés entre les enseignants, les réseaux d'aides spécialisées, les médecins scolaires, les médecins de PMI, les services de soins et les orthophonistes et permettent de créer des ponts entre les différentes disciplines, autour de la difficulté de l'enfant. Tous ces liens favorisent aussi l'engagement indispensable des parents, pour une meilleure réussite scolaire de leur enfant.

Dans cette circulaire, il est rappelé que la maîtrise du langage et des pratiques de lecture sont au centre de la réussite scolaire. Il faut « consolider et renforcer des acquis essentiels de l'école : maîtrise de la langue, prévention et traitement des difficultés scolaires » avec l'enjeu essentiel : « comprendre et se faire comprendre, à l'oral et à l'écrit ». Le thème de notre congrès est au cœur de ces préoccupations. Communiquer, « comprendre l'autre ou chercher à se faire comprendre », « conduire chacun à oser s'exprimer et à pouvoir dire ce qu'il ressent », ce qui le préoccupe, mieux se comprendre et mieux comprendre son histoire afin d'être disponible pour apprendre. Nous reconnaissons là, le travail des rééducateurs.

Un texte concernant les dispositifs AIS devrait bientôt être publié. La FNAREN a été consultée lors de son élaboration et a fait remonter ses positions. Nous avons apprécié que ce texte s'appuie sur la loi d'orientation de 1989, qu'il confirme la circulaire de mise en place des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté d'avril 90 et réaffirme la nécessité d'aides diversifiées au sein de l'école. Nous avons souligné le danger dans le texte provisoire de propositions comme celle d'instituer un seul réseau par circonscription, ce qui risquerait d'aboutir à une dispersion des actions, à des réponses ponctuelles et à une diminution des moyens réunissant plusieurs équipes incomplètes, par exemple.

Nous sommes inquiets car l'aide rééducative individuelle n'y est pas suffisamment décrite comme une réponse possible à la difficulté de l'enfant, aide apportée en dehors des contraintes et des pressions de la classe. Nous craignons une confusion entre l'aide à l'enfant et l'aide à l'enseignant.

Nous avons noté l'omission des actions de prévention spécifiques mises en œuvre par les réseaux d'aides spécialisées, qui ne sauraient se réduire à l'observation et au repérage des enfants en difficulté. Nous regrettons une reconnaissance insuffisante d'une formation spécialisée initiale de qualité. Ce texte doit paraître très prochainement. Nous espérons que nos propositions seront prises en compte.

Une réflexion sur la formation va bientôt s'engager. Des propositions ont déjà été amorcées. Nous serons attentifs et nous continuerons de défendre une véritable formation de qualité pour les personnels AIS et en particulier pour les rééducateurs. Nous sommes heureux de constater, cette année, pour la première fois depuis six ans, que le nombre total de départs en stage option G augmente de façon significative. Mais notre analyse nous fait malheureusement constater que les départements les plus déficitaires continuent souvent à n'envoyer aucun stagiaire en formation.

Depuis plusieurs années, la FNAREN alerte les pouvoirs publics sur l'état catastrophique de certains départements, quant au manque de rééducateurs. N'attendons pas que la situation devienne aussi critique que celle des infirmières. Nous avons la chance d'avoir, dans l'école publique, un dispositif unique en Europe et envié par nos partenaires. Sachons le préserver et faire en sorte qu'il fonctionne.

Ne laissons pas la rééducation, telle la vérité dont parle Fernand Deligny, tomber au fond du puits. « La vérité, disait-il, est au fond du puits mais la corde par laquelle tu la tires est si longue, si longue que lorsque la vérité arrivera à la margelle, tu seras trop loin pour voir seulement la couleur de ses cheveux. »

La circulaire de rentrée se termine par cette phrase : « Mais pour être différents, tous les enfants ressentent le même désir de grandir, de comprendre et d'être compris, de découvrir du nouveau, de faire reconnaître leurs compétences, d'éprouver les pouvoirs qu'ils conquièrent en se mesurant à des difficultés. »

L'idée développée par M. Jean-Paul de Gaudemar, Directeur de l'Enseignement Scolaire est optimiste. Malheureusement, les enfants ne ressentent pas tous le même désir de grandir, de comprendre et d'apprendre. Certains en ont peur et désirent rester petits, au sein de la famille.

« Moi, dit Vanessa, je voulais rester en maternelle, j' voulais pas y'aller au CP ! »

« Découvrir du nouveau » effraie les uns. « Se mesurer à des difficultés » est impossible à imaginer pour d'autres.

Pour que cette idée, belle et généreuse, devienne réalité pour tous les enfants, il faut que l'école puisse offrir un étayage à certains d'entre eux.

Les rééducateurs les connaissent bien ces enfants-là. Ce sont eux qu'ils aident, à grandir, à symboliser, à maîtriser leurs émotions, à mettre du sens sur ce qu'ils font, à ne plus craindre les difficultés rencontrées, à comprendre et à se faire comprendre.

« Pouvoir dire...Se comprendre et apprendre. »

Comprendre...Apprendre...Prendre...Pour comprendre et apprendre, il faut prendre. Prendre la parole, prendre le savoir, le voler même parfois, ce savoir qui ne vous appartient pas. C'est difficile de prendre. Pour certains enfants, cela semble impossible. Quand il faut pour cela, dépasser ses parents, les trahir peut-être, faire ce qu'ils n'ont pas fait. Annie Ernaux, dans son livre « La place » nous décrit bien la souffrance qu'elle a vécue à cause du décalage qui existait entre son milieu familial et l'école.

Quand la langue de l'école est si loin de celle de la maison.

« Ça sert à rien que j'écoute, j'comprends rien quand elle parle » me dit Paul.

Pour prendre, pour apprendre, il faut accepter l'idée d'être vide, de ne pas savoir, abandonner la toute puissance, lâcher la main qui tient, qui porte, accepter de se séparer.

Se séparer est possible quand on sait qu'on se retrouvera, qu'on se sent aimé même si on est éloigné, qu'on peut se représenter l'objet aimé quand il est absent. Certains enfants ne le savent pas, ne le peuvent pas. Ils sont à l'école mais ne sont pas élèves. Ils attendent. Ils attendent l'heure de la sortie.

Heureusement, ils ont parfois la chance d'être dans une école où existe un réseau.

Heureusement, ils peuvent, parfois, rencontrer un rééducateur.

« Pouvoir dire ... »

Comment les rééducateurs peuvent-ils prendre la parole ? Comment et à qui peuvent-ils dire les difficultés qu'ils rencontrent pour accomplir leurs missions ?

Nous sommes entendus par nos partenaires les plus proches : les enseignants chargés de l'aide pédagogique et les psychologues, par les enseignants avec qui nous travaillons, par les parents que nous rencontrons et par nos partenaires associatifs.

Nous avons aussi des lieux de parole comme les groupes de soutien où nous pouvons mieux comprendre l'enfant et nous comprendre.

Mais est-ce suffisant ?

Chaque fois que la FNAREN rencontre le Ministère, nous avons le sentiment d'être entendus et compris. Malheureusement, dans plusieurs départements, les relais institutionnels ne se font pas.

Comment se faire entendre ?

La FNAREN peut désormais s'appuyer sur son Comité scientifique constitué de personnalités de l'Education nationale mais aussi de personnes extérieures : médecins, psychanalystes, sociologues, philosophes...Tous pensent que la

rééducation est indispensable au sein de l'école, aux côtés de la pédagogie et des soins dispensés à l'extérieur. Un véritable travail de recherche s'effectue.

Comment les rééducateurs peuvent-ils se faire entendre ?

En se regroupant en associations, comme cela s'est produit, il y a dix-sept ans : rassembler nos forces, nos idées, nos énergies et ensemble aller vers l'avenir, approfondir et partager nos pratiques professionnelles et leur théorisation.

La loi de 1901 sur les associations qui vient de fêter ses cent ans permet aux citoyens de s'engager et de défendre des idées communes.

Comme les fourmis qui, sans relâche, continuent d'élaborer leur tâche quand la fourmière est abîmée par un coup de pied maladroit, les rééducateurs, avec sérénité et beaucoup d'espoir, poursuivent leur mission : aider les enfants en difficulté et leurs parents, aider les enseignants à exercer leur métier, pour la réussite scolaire de tous.

Nous savons les difficultés que rencontrent certains départements : le nombre de rééducateurs qui va décroissant, la trop grande distance entre les uns et les autres...Mais continuons de défendre la rééducation et les valeurs auxquelles nous tenons. Il faut redonner de l'élan à la vie associative. C'est elle qui a permis, dans de nombreux endroits, que la rééducation continue d'exister.

La FNAREN est non seulement une force de représentation mais elle est aussi une force de propositions. Nous sommes là, non seulement pour analyser, défendre mais aussi pour innover et travailler avec tous ceux qui partagent les mêmes valeurs humanistes que nous.

Les textes que la FNAREN a élaborés en sont l'exemple. Sur de très nombreux sujets, nous avons réfléchi, débattu, écrit. Il nous faut continuer.

Tels les cerfs volants que nos collègues de Lorraine ont choisis comme symbole pour ce congrès, nous poursuivrons notre route, poussés par notre énergie commune et notre désir.

Et comme Serge Lebovici, nous pourrions dire :

« Je souhaiterais que ma destinée ...ne constitue qu'un exemple singulier, mais illustratif d'une certaine foi en les capacités de l'homme à mieux assurer d'une part, sa liberté dans le cadre de notre civilisation et d'autre part, l'éducation la meilleure possible pour tous les enfants. »

La Présidente de la FNAREN,  
Françoise Wauters

Nancy- Vandœuvre septembre 2001